



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

IDB.30/5

PBC.21/5

11 mars 2005

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Trentième session

Vienne, 20-23 juin 2005

Comité des programmes et des budgets

Vingt et unième session

Vienne, 10-12 mai 2005

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Candidatures reçues pour la nomination au poste de commissaire aux comptes

Rapport du Directeur général

1. La Conférence générale, dans sa décision GC.10/Dec.16 a décidé de proroger pour une période de deux ans, allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2006, les fonctions actuelles du Vérificateur général des comptes de l'Afrique du Sud comme Commissaire aux comptes pour l'ONUDI, avec le mandat spécifié dans le Règlement financier de l'ONUDI.

2. Dans sa décision GC.6/Dec.18, la Conférence priait le Directeur général d'inviter les États Membres à faire des propositions concernant la nomination d'un commissaire aux comptes et de les présenter au Comité des programmes et des budgets pour examen. Donnant suite à cette décision, le Directeur général a adressé aux États Membres, le 18 janvier 2005, une note verbale les invitant à lui faire savoir avant le 21 février 2005 s'ils souhaitaient offrir les services d'un commissaire aux comptes, afin qu'il puisse porter ces propositions à l'attention du Comité des programmes et des budgets à sa vingt et unième session, devant se tenir du 10 au 12 mai 2005.

3. Au 21 février 2005, les candidatures suivantes avaient été reçues:

M. Guillermo N. Carague Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines

M. Shauket Fakie Vérificateur général des comptes d'Afrique du Sud

M. Ubaldo Nieto de Alba Président de la Cour des comptes d'Espagne

M^{me} Eva Lindström Vérificateur général du Bureau national de vérification de la Suède

4. Tous les candidats ont rempli le formulaire standard de candidature au poste de commissaire aux comptes. Le Comité des programmes et des budgets sera saisi, pour examen, des réponses reçues, regroupées dans un document de séance, qui sera distribué avant le début de la session, de manière à faciliter la prise d'une décision.

5. Une note d'information en date du 22 février 2005 a été adressée aux missions permanentes, accompagnée d'une copie des communications concernant les candidatures, communications qui sont également reproduites en annexe au présent document.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ

6. Le Comité pourrait proposer au Conseil du développement industriel de recommander à la Conférence générale de nommer l'un des candidats Commissaire aux comptes pour l'ONUDI pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2006. Le

mandat du Commissaire est précisé à l'article XI (et annexe) du Règlement financier de l'ONUDI. Les frais de voyage et autres frais afférents aux activités du Commissaire sont imputés au budget ordinaire de l'ONUDI, des honoraires d'un montant fixe étant prévus à cette fin.

Annexe

**COMMUNICATIONS CONCERNANT LES
CANDIDATURES AU POSTE DE COMMISSAIRE
AUX COMPTES REÇUES AU 21 FÉVRIER 2005**

**A. Communication concernant la candidature de
M. Guillermo N. Carague, Président de la
Commission de vérification des comptes des
Philippines**

N° VN-PH-63-2005

La Mission permanente de la République des Philippines présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de l'Organisation datée du 18 janvier 2005 (réf.: CU 2005/3), a l'honneur de lui faire savoir que les Philippines proposent la candidature de la Commission de vérification des comptes des Philippines, présidée par M. Guillermo N. Carague, pour assurer les fonctions de commissaire aux comptes de l'ONUDI pour une période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2006. Cette nomination a été approuvée par S. E. M. Alberto G. Romulo, Secrétaire du Département des affaires étrangères. Une copie de cette approbation est jointe à la présente, de même que la proposition de nomination et le curriculum vitae du candidat.

La Mission permanente de la République des Philippines demande que la proposition de candidature de M. G. N. Carague, ainsi que son approbation, soient transmises pour information à tous les États Membres de l'ONUDI.

La Mission permanente de la République des Philippines saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 21 février 2005

[Paraphe]

[Sceau de la Mission permanente de la République
des Philippines, Vienne, Autriche]

Département des affaires étrangères

Le 17 février 2005

Monsieur le Directeur général,

Le Département des affaires étrangères approuve, au nom de la République des Philippines, la candidature de M. Guillermo N. Carague au poste de commissaire aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

M. Carague, actuellement Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines

– organe suprême en la matière – possède une compétence professionnelle du plus haut niveau; il a également été Secrétaire du Département du budget et de la gestion pendant le mandat de l'ancienne Présidente Corazon C. Aquino. Il a aussi une solide expérience de la vérification des comptes des organisations internationales, étant président du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, dont il est le premier membre élu pour six ans. Ses impressionnantes références dans le domaine de la vérification des comptes au niveau international lui ont en outre valu d'être élu en octobre 2003, Président de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Asie.

De par ses brillants états de service, M. Carague jouit de la confiance absolue des Philippines dans sa capacité à fournir à l'Organisation un service professionnel de la plus grande qualité. Il ne fait aucun doute que la richesse de son expérience dans le domaine de la vérification des comptes renforcera l'image respectée de l'Organisation.

Veillez croire, Excellence, en l'assurance de ma plus haute considération.

[signé]

Alberto G. Romulo
Secrétaire aux affaires étrangères

M. Carlos Magariños
Directeur général
Organisation des Nations Unies pour le développement
industriel
Centre international de Vienne
1400 Vienne (Autriche)

2330 Roxas Blvd., Pasay City, Philippines
Tél.: 834-4000

**B. Communication concernant la candidature de
M. Shauket Fakie, Vérificateur général des
comptes d'Afrique du Sud**

**Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de
l'Organisation des Nations Unies et des organisations
internationales à Vienne**

Sandgasse 33
1190 Vienne
Téléphone: 320 64 93
Télécopie: 320 64 93 51
Courrier électronique: saembvie@aon.at
Site Web: www.southafrican-embassy.at

Réf.: ML/1/UNIDO/3
SVM/ems

Le 18 février 2005

La Mission permanente de l'Afrique du Sud présente ses compliments au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de ce dernier datée du 18 janvier 2005 (réf.: CU 2005/3), a l'honneur de présenter la candidature du Vérificateur général des comptes d'Afrique du Sud, M. Shauket Fakie, pour un nouveau mandat de deux ans au poste de commissaire aux comptes, à compter du 1^{er} juillet 2006.

Cette nomination a l'appui sans réserve du Ministère des affaires étrangères et du Gouvernement sud-africain, M. Fakie ayant fait la preuve qu'il est en mesure de fournir à l'Organisation des services de vérification externes d'excellente qualité et impartiaux. La reconduction de M. Fakie pour un troisième mandat sera d'un grand avantage pour l'Organisation, en ce qu'il pourra poursuivre certaines des initiatives qu'il a prises au cours de son mandat actuel.

En conséquence, cette proposition de candidature ainsi que la documentation requise sont soumis pour examen par le Comité des programmes et des budgets à sa vingt et unième session, en mai 2005.

La Mission permanente de l'Afrique du Sud saisit cette occasion pour renouveler au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

[Paraphe]

[Sceau de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Vienne]

M. le Directeur général de
l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel
B.P. 300
1400 Vienne

**C. Communication concernant la candidature de
M. Ubaldo Nieto de Alba, Président de la Cour
des comptes d'Espagne**

**Mission permanente d'Espagne auprès des
organisations internationales à Vienne**

ONU/7/2005

La Mission permanente d'Espagne auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de cette dernière datée du 18 janvier 2005 (réf.: CU 2005/3), a l'honneur de présenter la candidature de M. Ubaldo Nieto de Alba, Président de la Cour des comptes d'Espagne, au poste de commissaire aux comptes pour un mandat de deux ans à

compter du 1^{er} juillet 2006. La documentation requise est jointe à la présente.

M. Ubaldo Nieto de Alba, en sa qualité de Président de la Cour des comptes d'Espagne – organe suprême en la matière, dont l'indépendance est garantie par la Constitution espagnole – a une compétence professionnelle du plus haut niveau, ainsi qu'une solide expérience de la vérification des comptes d'organismes internationaux. Sous sa présidence, la Cour a notamment vérifié les comptes du programme Avion de combat européen (ACE) (Agence de gestion OTAN pour le développement, la production et la logistique de l'avion de combat européen (NEFMA)), du Laboratoire européen de biologie moléculaire, de la Conférence européenne de biologie moléculaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et, depuis 1997, de l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN).

Ses activités ont valu au Président un très grand prestige en Espagne et une renommée internationale bien méritée. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire général de l'Organisation européenne des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, dont le Secrétariat permanent est situé dans les locaux de la Cour des comptes d'Espagne. La Cour est connue pour sa coopération avec les autres institutions supérieures nationales de vérification des comptes, et elle est membre aussi bien de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques que de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS).

La Cour des comptes d'Espagne coopère de longue date avec les pays en développement et les pays à économie en transition, en Amérique latine aussi bien que dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans le but de consolider leurs systèmes nationaux de vérification des comptes.

Le Président mettrait au service de l'Organisation des connaissances spécialisées particulièrement adaptées aux besoins de cette dernière, dans la mesure où les principes de vérification qui sont ceux de la Cour des comptes d'Espagne sont strictement conformes aux normes internationales et aux principes établis, et qu'ils tiennent compte des meilleures pratiques. Ceci convient tout particulièrement pour établir un dialogue constructif avec l'organisme qui fait l'objet d'une vérification, comme le prescrit l'ONU/7, cette procédure étant celle que la Cour a retenue conformément aux normes espagnoles.

Le Président est en mesure d'offrir à l'Organisation une méthode de vérification hautement professionnelle et de première qualité sur le plan technique. Afin de s'acquitter de sa tâche, il tirerait parti

des compétences d'une équipe de la plus grande valeur, spécialisée dans la vérification des comptes d'organismes internationaux et hautement performante.

Les activités que M. Ubaldo Nieto a menées en sa qualité de Président de la Cour des comptes le mettent dans une position idéale pour apporter à l'Organisation un concours dont elle pourra tirer parti. Sa candidature jouit de l'appui et de la confiance sans réserve du Gouvernement espagnol.

La Mission permanente d'Espagne saisit l'occasion pour renouveler à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

[Paraphe]

[Sceau de la Mission permanente d'Espagne auprès des organisations internationales à Vienne]

Vienne, le 21 février 2005

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Vienne

D. Communication concernant la candidature de M^{me} Eva Lindström, Vérificateur général du Bureau national de vérification des comptes de la Suède

Fax: Riksrevisionen
The Swedish National
Audit Office

le 21 février 2005 9 pages (y compris celle-ci)

ONUDI
M^{me} Jeannine Orlowski

Fax: +43 1 26026-6874

INT
Magnus Gimdal

Tél.: +46 8 5171 4193

Proposition de nomination au poste de commissaire aux comptes (réf.: CU 2005/3)

Se référant à l'invitation de l'ONUDI relative à la proposition de nomination d'un commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2006 à juin 2008, le Bureau national de la vérification de la Suède a le plaisir d'informer le Directeur général de son intérêt pour ce poste.

Le formulaire de candidature dûment rempli par le Bureau national de la vérification des comptes de la Suède ainsi que le curriculum vitae de la candidate, M^{me} Eva Lindström, sont joints à la présente. Pour se conformer à la demande de l'ONUDI de n'adresser aucun document supplémentaire avec cette candidature, le Bureau enverra les documents de référence par voie postale pour qu'ils puissent être examinés par l'Organisation. Le curriculum vitae de l'équipe de vérification des comptes proposée sera également envoyé sous pli séparé.

Considération distinguée,

[Signature]
Magnus Gimdal

Riksrevisionen SE-114 90 Stockholm (Suède)
[Nybrogatan 55]
Tél.: 46 8 5171 4000 Fax: 46 8 5171 4111
www.riksrevisionen.se